



Sous la neige (11/12/2008), la route d'accès au complexe Zone Blanche

## La Une

WWW.LAPROVINCE.BE

Le Quotidien de Mons-Borinage

# La Province

SAMEDI 27 DÉCEMBRE 2008 100 € QUOTIDIEN N°353 sudpresse



PR

► SANTÉ > POLÉMIQUE > P. 4

## Mons: deux antennes GSM plantées la nuit, la veille de Noël

Colère des riverains, rue de la Poterie. La nuit précédant le réveillon, les habitants ont assisté, impuissants, au placement de deux totems métalliques sur le toit des anciennes galeries Anspach



■ JY.DAL

# Antennes GSM placées... la nuit

Ça s'est passé dare-dare, la veille de Noël, en pleine ville

Colère riveraine, rue de la Poterie à Mons. La nuit précédant le réveillon de Noël, les habitants de cette rue ont assisté, impuissants, au placement de deux totems métalliques sur le toit des anciennes Galeries Anspach (ex-Marca et M& S), au carrefour du Piétonnier de Mons.

Le 24, au matin du réveillon, deux antennes GSM de l'opérateur Base sont déjà implantées: l'une regarde vers le boulevard Saintelette, l'autre vers le relais Base de la rue de Nimy. « Cette antenne pointe dans la direction de nos maisons de la rue de la Poterie!, fulminent deux riverains, Jean-Yves Dal et Jean-Philippe Huys. « Ces antennes sont quasi invisibles depuis le piétonnier, largement en contrebas. Par contre, celle qui regarde vers la rue de Nimy se trouve à notre horizontale, à moins de 50 mètres des étages de nos maisons! Nous sommes en plein dans leur rayonnement. »

## À LA HUSSARDE

Les totems seront sous peu utilisés par d'autres opérateurs, dont Mobistar. Leur utilisation massive était une des conditions de l'octroi du permis d'urbanisme, décerné le 24 avril 2007 par le ministre wallon du développement territorial, André Antoine.

Pétition et réclamations avaient suivi. Tandis que des riverains, avaient introduit un recours en annulation auprès du Conseil d'État. « Nous avons l'impression de nous être fait avoir comme des bleus! Ce recours n'est pas suspensif. Nous aurions dû introduire un recours en suspension.

D'autre part, nous déplorons que ce chantier se soit organisé à la hâte, à la hussarde, en pleine nuit, veille du réveillon de Noël! » Les riverains ont l'impression d'avoir perdu un important combat. « Nous sommes choqués par le balayage des arguments relatifs à la santé. Sous prétexte que l'OMS ne dispose à ce jour, d'aucune étude scientifique fondée décelant des effets nocifs sur la santé.

Nous savons au contraire que plusieurs études ont été récemment publiées, interpellantes sur la santé des utilisateurs! » Les riverains réprovent notamment la position de l'ISSEP (Institut scientifique de service public) qui estime nulles, les conséquences sur la santé, des antennes GSM. « Et dire que les services techniques de la Ville étaient adversaires à cette implantation, au cœur historique de Mons! » Il faut dire que leurs arguments, à eux riverains, pèsent peu aux yeux du ministre, qui considère que ce réseau « permet la mise en communication de milliers de personnes, et contribue à l'amélioration du transfert des appels d'urgence ».

Bref: le ministre conçoit ce projet d'antenne comme « équipement communautaire et de service public ». Les riverains n'ont pas abandonné leur combat. « Mais maintenant que les totems et deux antennes sont implantés, sous couvert ministériel, nous aurons beau jeu de tenter de réussir à les faire ôter... dans dix ans ou plus! », pestent nos interlocuteurs. «

G.M.



Le chantier s'est organisé à la hâte, en pleine nuit. Les riverains sont choqués. | J.Y.DAL